



## QUE FAIRE EN CAS DE CHUTE ?



La notion de chute laisse présager une atteinte au niveau des os et articulations.

Cette atteinte peut se traduire par :

- Une vive douleur.
- Un hématome.
- Un gonflement...
- Une déformation.
- Une impotence.
- Une paralysie totale ou partielle...



### La victime se plaint d'un traumatisme au niveau des Membres Supérieurs ou Inférieurs :

#### Conduite à tenir

Une immobilisation du membre atteint est préconisée.  
(Eviter que la victime ne bouge le membre atteint).

Alerter ou faire alerter les secours.



### La victime se plaint d'un traumatisme de la tête du cou ou/et du dos :

#### Conduite à tenir

Recommander à la victime de ne pas bouger et en particulier de ne plus bouger la tête.

Alerter ou faire alerter les secours.

